



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général

Agréée Jeunesse et sport

Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) du lundi 9 février 2026 à 14h30 à Pau

Présents : Michelle ARRATEIG-BUGAT, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Philippe BANOS, Éric BATGUZÈRE, Bernard CANUT-ROCAFORT, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Françoise DALIGAUX, Sylviane FRAYSSE, Benoît LALANNE, Pascale LATKOWSKI, Albert MALABIRADE, Chantal MENAUD, Martine MONTESINOS, Sophie NERBONNE, Christine RASSAT.

Excusé et représenté : Jean-Luc DANDRÉ représenté par Sylviane FRAYSSE

Votants = 17

Catherine LAURANS a démissionné de ses fonctions (administratrice et responsable de la permanence de Pau), par mail envoyé au Président, le 27 janvier 2026.

ORDRE DU JOUR :

- I. Enregistrement de la décision prise par voie électronique
- II. Informations
- III. Kit administrateur
- IV. Pass'Randos 2026, bulletin d'adhésion
- V. Pistes d'actions sur le nombre d'adhérents et le rajeunissement des APNP
- VI. Relance du projet de relooking du site informatique des APNP
- VII. Thème de l'année : le pastoralisme
- VIII. Outil de suivi des décisions prises par le Conseil d'administration
- IX. Activités des commissions, groupes et permanences
- X. Calendrier
- XI. Questions diverses

Mot du Président

C'est le premier conseil d'administration consistant, le précédent était surtout une réunion élective.

Pour ma part, je suis satisfait de la nouvelle méthode de gouvernance. Je délègue effectivement aux vice-présidents et/ou à la secrétaire générale et je peux vous dire que la période a été dense. J'attends que chacun d'entre vous prenne sa part de travail et de responsabilités.

I - ENREGISTREMENT DE LA DÉCISION PRISE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

Le compte rendu du CA du 24 novembre 2025 a été approuvé le 4 décembre à l'unanimité via Framadate.

II - INFORMATIONS

1. Démission d'un membre du CA :

Le président informe factuellement du contexte de la démission de Catherine LAURANS, dont il a pris acte après s'être entretenu avec elle. Il souhaite que la situation interne s'apaise.

2. Secrétariat administratif

Martine SADOU a annoncé son souhait de démissionner par courrier, remis en mains propres au Président, le 16 janvier. Son contrat se terminera le 16 mars 2026 et nous devons la remercier de la qualité de son travail. Le recrutement est en cours.

3. Comptabilité, investissements

Le changement de banque entre le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne a été finalisé en janvier.

Les procurations et passation entre les trésoriers sont effectives depuis le 9 janvier. Le président tient à remercier Sylvie LASSERRE pour le travail sérieux qu'elle a engagé en 2024-2025 et sa transmission rigoureuse des dossiers comptables.

Philippe BANOS a maintenant l'accès aux comptes en ligne et à la carte bancaire.

Un chéquier est mis à disposition de Chantal MENAUD pour les achats nécessaires sur Tarbes (une convention a été établie).

Pour la comptabilité en cours, Philippe BANOS continue sur le logiciel qu'il connaît et sur l'ancien ordinateur du bureau. En parallèle, un ordinateur neuf a été installé en salle de réunion afin qu'un autre logiciel « BasiCompta » plus spécifique à une association puisse être installé et que Christine RASSAT et Christian OLIVIER puissent se former en 2026. Les coûts annuels sont de 35€ pour la formation et de 65€ pour le logiciel avec un essai gratuit pendant 21 jours.

Les ordinateurs sont maintenant tous renouvelés et opérationnels (celui de la permanence de Pau et celui du trésorier). Le président remercie Benoît LALANNE qui s'est occupé de cette acquisition et Françoise DALIGAUX pour sa participation à l'installation avec la société PMI64.

4. Équipements

Trois conventions sont signées :

- Convention « matériel d'escalade » et acquisition par Jean-Luc PASCAU
- Convention d'utilisation et de gestion de matériels de via ferrata par Jean-Paul CAPIN
- Convention de partenariat Val d'Azun « Couraduque »

III – KIT ADMINISTRATEUR

Le kit administrateur proposé par Sophie NERBONNE servira à accompagner les nouveaux administrateurs lors de leur prise de fonction au conseil d'administration.

Il sera à envoyer aux candidats qui postulent pour devenir administrateur.

**➔ Vote pour diffuser le kit aux futurs administrateurs
Pour à l'unanimité**

IV - PASS'RANDOS 2026, BULLETIN D'ADHESION

1. Pass'Randos

Actuellement, le montant du Pass'Randos est de 28€. Après débat, le conseil d'administration décide de ne pas augmenter le Pass'Randos.

➔ Le montant du Pass'Randos reste à 28€ pour l'année 2026

2. Adhésion 2027-2028

Pour augmenter le montant de l'adhésion 2027-2028, le conseil d'administration doit faire une proposition qui devra être validée par l'assemblée générale de novembre 2026.

Actuellement, la cotisation d'un adhérent membre est de 48€, elle n'a pas augmenté en 2026, le président propose une augmentation de 2€ pour 2027.

**➔ Vote pour une cotisation à 50€ pour un adhérent membre actif
Pour : 8 - Contre : 8 - Abstention : 1**

La cotisation reste à 48€ pour un adhérent membre actif.

Le président souhaite discuter de ce montant au prochain CA, avec d'autres arguments.

Pour un adhérent ayant le statut « conjoint, étudiant, demandeur d'emploi » actuellement, la cotisation est de 30€. Une augmentation de 1€ est proposée.

➔ Vote pour une cotisation à 31€ pour un adhérent « conjoint, étudiant, demandeur d'emploi »
Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 7

Lors de l'adhésion, le Président rappelle que les permanents doivent **donner le questionnaire santé** aux futurs adhérents, afin qu'ils le renseignent sachant que ce document leur est personnel et doit rester en leur possession. La procédure de présentation du questionnaire du sport, est identique pour les Pass'Randos et les sorties découvertes.

Après l'assemblée générale du 22 novembre 2025, un mail a été envoyé via Brevo à l'ensemble des adhérents afin qu'ils reviennent ou non sur leur accord de transmettre leurs coordonnées téléphoniques aux adhérents inscrits sur les sorties auxquelles ils participent. Avant l'assemblée générale, 27 adhérents avaient exprimé leur refus ; après l'assemblée générale un adhérent s'est rajouté. Ce qui représente 6% des adhérents.

Sur ces 28 adhérents, 24 ont fait valoir leur droit à l'image.

Ces informations sont d'ores et déjà prises en compte sur le site de l'association.

V - PISTES D' ACTIONS SUR LE NOMBRE D'ADHERENTS ET LE RAJEUNISSEMENT DES APNP

Indicateurs de suivi de la vie de l'association (Interprétation des données du tableau des adhésions)

473 adhérents au 30 janvier 2026 dont 285 en Nouvelle Aquitaine, 185 en Occitanie et 3 autres régions.

Sur ces 473 adhésions, 108 sont nouvelles dont 66 en Nouvelle-Aquitaine, 41 en Occitanie et 1 en autre région ; 22% des adhérents ont moins de 60 ans, 47% ont entre 60 et 70 ans ; 31% ont plus de 70 ans.

Le non-renouvellement concerne 144 personnes (119 anciens adhérents et 25 Pass'Randos).

Les difficultés d'inscription aux sorties que rencontrent parfois les adhérents, peuvent expliquer ces départs.

Il faut maintenir nos points forts, nos valeurs (qualité d'accueil, sérieux de l'organisation, fiabilité des encadrants, site Internet, partenariat avec le PNP...) pour conserver nos adhérents et en attirer de nouveaux.

Un groupe de travail, constitué de quatre administrateurs (Élisabeth ARRIUS-PARDIES pilote du groupe, Éric BAT-GUZÈRE, Janick CAZAUBON, Benoît LALANNE), va proposer un cahier des charges destiné à notre prestataire Novae pour la prise en charge de listes d'attente. Leur travail sera présenté au prochain conseil d'administration.

La commission communication travaille sur un livret numérique qui serait remis à tous les nouveaux adhérents et sur la réalisation d'un sondage auprès de ces nouveaux adhérents pour recueillir leurs perceptions de l'association.

VI - RELANCE DU PROJET DE RELOOKING DU SITE INFORMATIQUE DES APNP

Le site Internet fonctionne bien, le Président remercie Françoise DALIGAUX et Benoît LALANNE qui, maîtrisant bien ce domaine, nous permettent d'affiner des demandes d'amélioration permanentes.

L'entretien courant du site coûte 1108€/an (licences, hébergement et maintenance) auquel s'ajoutent nos demandes ciblées pour améliorer le fonctionnement (par exemple l'impossibilité de s'inscrire à 2 sorties le même jour).

Un projet relooking du site est à l'étude avec une demande d'amélioration pour la saisie des points de rendez-vous de Pau (menu déroulant proposé aux encadrants lors de la saisie de leurs sorties).

➔ Vote pour un projet « relooking du site avec saisie des points de RDV de Pau »
pour un budget d'environ 2000-2500€
Pour à l'unanimité

VII - THEME DE L'ANNEE : LE PASTORALISME

Le pastoralisme est le thème retenu par le Parc national des Pyrénées (PNP), nous l'adoptons également.

Sur l'année 2026, des sorties sur le pastoralisme devront être proposées et le terme « pastoralisme » devra apparaître dans l'intitulé de la sortie. Sont déjà retenus :

- une sortie le 23 septembre, greffée au séjour du 22 au 24 septembre organisé par Sylviane FRAYSSE au col du Soulor (Val d'Azun), permettant à un plus grand nombre d'adhérents de bénéficier de l'intervention du PNP sur le pastoralisme et de la visite de la maison du Parc prévues pendant ce séjour.
- des propositions de sorties avec des bergers (cabane ouverte, transhumance, comportement à adopter avec les troupeaux ...).
- une sortie en vallée de Lesponne (Courtaou de la Lit) pour étudier les cabanes en pierres sèches proposée par Janick CAZAUBON.

Thierry COUMEL présentera ces différentes propositions aux chefs de file lors de la prochaine réunion des encadrants.

VIII - OUTIL DE SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'agit juste d'un outil interne permettant de conserver et d'enregistrer les décisions prises en conseil d'administration (seulement les décisions). Cet outil servira aux équipes qui se succéderont au bureau de l'association.

➔ **Pas d'administrateurs volontaires**

IX - ACTIVITES DES COMMISSIONS, GROUPES ET PERMANENCES

1. Commission Communication

- Participation au salon des seniors de Tarbes (10 au 12 avril) et à la braderie des sports de Tarbes (16 et 17 mai). Lors de la braderie des sports de Tarbes, le parc des expositions organise un jeu-concours avec des lots à gagner. L'association offrira 5 Pass'Randos.
- Rédaction d'un livret d'accueil sous format numérique qui serait remis à tous les nouveaux adhérents (Pass'Randos compris) par mail.
- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des nouveaux adhérents.
- Réseaux sociaux, 1300 followers sur Facebook, plus 500 followers gagnés en 5 jours suite à l'article réalisé par Françoise DALIGAUX sur les sorties GR 101 (variante du GR65, voie du Puy - chemin Saint-Jacques de Compostelle) proposées par Hervé LATKOWSKI.
- 2027 sera une année jacquaire.

2. Commission Festivités (Initiatives impulsées par Sophie NERBONNE)

- Le 15 janvier a eu lieu la galette des rois des deux permanences à Pau. L'objectif était de réunir les 2 permanences pour lancer l'année et d'échanger sur les pratiques. Le bilan est de 11 participants dont une seule personne de Tarbes (à renouveler mais sans doute plus opportun de le programmer en juin ou en septembre lors des pics d'action des permanences et sur un lieu à mi-chemin entre Pau et Tarbes).
- Le 29 janvier "Apéro des Nouveaux" a été organisé à Pau. 23 nouveaux adhérents sont présents et satisfaits. L'évènement sera à pérenniser mais peut-être à Tarbes ou à mi-chemin entre Tarbes et Pau.
- Le 28 mars aura lieu « la journée des bénévoles ». L'association souhaite offrir une journée de remerciement aux bénévoles engagés qui font marcher les APNP. À la suite de la pré-inscription, 77 bénévoles ont répondu favorablement.

3. Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

La réunion bilan entre le PNP et les APNP a eu lieu le 3 février.

- La fiche navette, élaborée par l'association pour faire remonter au PNP les différents problèmes (sur la signalétique, les points noirs et les travaux, le repérage d'animaux morts ou en difficulté) doit être utilisée régulièrement. En 2025, une seule notification a été transmise par l'association. Jean-Marie DELADERIERE centralise ces fiches.

- En 2026, Le PNP souhaite que l'association lui transmette des informations sur d'éventuels vestiges à hé-litreuiller. Des travaux sont envisagés par EDF, RTE sur les sites de : Gèdre, Maillhet, Touyères. Cette information sera communiquée aux chefs de file lors de la réunion des encadrants.
- Les éléments de communication (affiches, flyers) seront à transmettre de façon centralisée au PNP qui les distribuera aux différentes maisons du Parc (préférence pour une affiche format A4 et quelques flyers).
- En 2027, le PNP fête ses 60 ans. Une réunion aura lieu en octobre, le PNP demande à l'association d'être force de proposition en matière de sorties terrain et d'animations. Il faut dès à présent prévoir des sorties pour le programme n° 252. Dans ce cadre, une grande journée « inter-amis des parcs » pourrait être organisée par les APNP. Seraient concernés les Amis des Parcs Régionaux (Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, le nouveau parc du Comminges, le futur parc régional du Pays-Basque ...).

**➔ Vote pour organiser une journée « inter-amis des parcs » à l'occasion des 60 ans du PNP
Pour à l'unanimité**

4. Échange avec Les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

L'accueil des Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises se fera en vallée de Campan du 9 au 11 septembre. Sophie NERBONNE se charge de l'organisation en appui de Serge MAS. 10 places sont proposées aux membres de l'association avec une priorité pour les administrateurs.

5. Commission Sorties-formation (CSF)

La CSF propose au CA une nouvelle procédure d'enregistrement des chèques envoyés lors de l'inscription à un séjour afin de soulager le travail du secrétariat administratif

L'inscription aux séjours se fera selon la procédure actuelle mais la CSF gèrera l'enregistrement (vérifications diverses, classement par séjours...) jusqu'au tirage au sort (TAS) sachant que la date butoir de réception des chèques devra avoir lieu 15 jours avant le TAS.

**➔ Vote pour que la CSF gère les séjours avant le tirage au sort
Pour à l'unanimité**

La CSF précise qu'il n'y a pas de limitation d'inscription en nombre de séjours ; en revanche, en cas de séjours ayant lieu à la même date ou sur des dates se chevauchant, les candidats devront noter au dos du chèque les séjours par ordre de préférence.

Les adhérents non retenus, verront leur chèque détruit.

Après le TAS, la secrétaire administrative envoie aux chefs de file la liste que ceux-ci valident, puis un mail commun à tous les adhérents de la liste principale et un autre à tous ceux de la liste d'attente.

Le nouveau mode opératoire de saisie pour la rédaction des sorties et séjours des futurs programmes sera proposé aux encadrants pour le programme n°251. Une grille précisant les horaires entre les points de rendez-vous et les lieux de rassemblements sera formalisée.

La procédure des séjours rajoutés après le programme reste en phase de test.

La demande de modification des options d'annulation (fin des désinscriptions à une sortie) n'a pas été retenue par la CSF (ajout de trop de contraintes aux chefs de file). Le chef de file devra consulter sa liste la veille de sa sortie.

Une Rando-café est à l'étude (le 11 octobre 2026 dans le secteur du col du Soulor).

6. Commission Statuts-règlement intérieur

Non réunie à ce jour.

7. Groupe balisage

Patricia FORD intègre le groupe. En outre, Jean-Pierre CANTEGREIL qui était coordonnateur de balisage agréé par la FFR cesse d'avoir la charge de secteurs de sentiers dans la vallée d'Aure. Cependant, il reste membre du groupe balisage.

8. Groupe Environnement

Une réunion a eu lieu le 20 janvier. Claude LUCAS a rejoint le groupe.

Des axes d'action sont identifiés pour le programme 2026 :

- Connaître et préserver la biodiversité
- Sensibiliser et s'adapter aux changements climatiques

9. Groupe Flore

Actuellement le Groupe Flore est constitué de 6 membres.

Janick recherchera de nouveaux volontaires lors de la saison en cours. Une proposition de recontacter les adhérents ayant participé depuis 3 ans à des sorties initiation ou à des inventaires de la biodiversité communale (ABC) est à l'étude.

Pour 2026 sont prévues :

- 4 sorties d'initiation sur des territoires différents (vallée de Lesponne, secteur de Lourdes, secteur Arrens Marsous, vallée d'Ossau)
- 3 inventaires (ABC) sur le territoire de Bagnères de Bigorre.
- Une participation à la Fête du Printemps à Bagnères de Bigorre le 11 avril prochain.

10. Groupe gestion numérique

Installation de deux nouveaux ordinateurs avec Windows 11 sur le local de Pau (remplacement de l'ordinateur des permanents et ajout d'un ordinateur dans la salle de réunion destiné au futur logiciel BasiCompta)

Le blocage de l'envoi d'emails en nombre via la plateforme Brevo a nécessité l'ajout de nouvelles zones dans notre DNS (Domain Name System) hébergé par Orange. Cette intervention a été efficace pour l'utilisation de Brevo mais a bloqué l'envoi de mails de réservation, rappels de réservation et annulation depuis notre site internet sous WordPress. Finalement, Novae nous a fourni les informations nécessaires à ajouter dans notre compte Brevo.

11. Groupe référent

Le groupe fonctionne bien, toujours une seule adhérente « déficient visuel ».

12. Permanence Pau

Suite à la démission de la responsable de la permanence, une réunion avec l'ensemble des permanents de Pau est prévue le 10 février.

Une harmonisation des horaires des deux permanences, soit le mardi de 10h à 12h30 et le vendredi de 16h à 18h30 est proposée.

**➔ Vote pour harmoniser les horaires de la permanence de Pau
avec ceux de la permanence de Tarbes**

Pour : 5 - Contre : 11 - Abstention : 1

Les horaires des deux permanences restent donc différents

13. Permanence Tarbes

Une rencontre avec Sophie Nerbonne, nouvelle Vice-Présidente a eu lieu le 12 décembre 2025, les échanges ont été riches et sympathiques, dans une ambiance conviviale.

**Un renfort des permanents devra être mis en place au moment des adhésions
avec une participation des membres du CA.**

X - CALENDRIER

- Vendredi 27 février : soirée des encadrants
- Lundi 9 mars : réunion du groupe Flore à Capvern
- Vendredi 13 mars : deuxième tirage au sort des séjours du programme n°250
- Dimanches 15 et 22 mars : élections municipales
- Jeudi 19 mars : réunion de la commission Communication
- Samedi 28 mars : journée des bénévoles
- Vendredi 3 avril : réunion de la commission Sorties-formation
- Du vendredi 10 au dimanche 12 avril : Salon des seniors à Tarbes
- Vendredis 1 et 8 mai : fermeture des permanences (jours fériés)
- Vendredi 15 mai : **fin des adhésions 2025/2026, début du Pass'Randos 2026**
- Du samedi 16 au dimanche 17 mai : Braderie des sports à Tarbes
- Lundi 18 mai à 14h30 : conseil d'administration
- Vendredi 26 juin : tirage au sort des séjours du programme n°251
- Mercredi 8 juillet : tour de France (étape Lannemezan – Pau)
- Jeudi 9 juillet : tour de France (étape Pau - Gavarnie-Gèdre)
- Mardi 14 juillet 2026 : fermeture des permanences (jour férié)
- Lundi 12 octobre à 14h30 : conseil d'administration
- Samedi 21 novembre à 16h : assemblée générale ordinaire
- Lundi 23 novembre à 14h30 : conseil d'administration.

XI - QUESTIONS DIVERSES

Un stagiaire étudiant en première année du Coursus Master en Ingénierie Territoriale, Politiques Publiques et Transitions Environnementales (CMI INTERRE) à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, souhaite effectuer un stage au sein des APNP, au cours du mois de juin ; avec pour objectif de travailler sur le groupe flore ainsi que la recherche de synergies entre parcs des Pyrénées et réseau associatif.

→ Vote pour l'accueil d'un stagiaire durant le mois de juin 2026

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 2

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 18 mai à 14h30 (lieu à préciser, si possible décentralisé)

La séance est levée à 18h40.

Le président



Albert MALABIRADE

La secrétaire générale



Pascale LATKOWSKI